

# France

30/06/2026

## L'inflation française surprend à la baisse

**L'inflation a été plus faible que prévu en juin en France. Elle devrait remonter dans les prochains mois, mais de façon limitée.**

Dans le sillage des prix pétroliers, les pressions inflationnistes se sont affaiblies en juin en France, les prix à la consommation augmentant de 1,8 % sur un an, contre 2,4 % en mai selon les données de l'Insee. Cette baisse s'explique principalement par les prix de l'énergie, qui ont progressé de 11,2 % en juin contre 16,6 % en mai. Les prix des services ont également ralenti (+1,8 % contre +2,1 %), tout comme ceux de l'alimentation (+0,9 % contre +1,1 % en mai).

En outre, le calendrier des soldes d'été, qui contrairement à l'année dernière ont débuté dès le mois de juin, a encore accentué la baisse des prix des biens manufacturés. Ceux-ci reculent ainsi de 0,9 % sur un an en juin, après une baisse de 0,6 % en mai. L'indice harmonisé, important pour la BCE, a lui aussi diminué pour atteindre 2 %, contre 2,8 % en mai.

Dans l'ensemble, ces chiffres d'inflation sont plus faibles qu'attendu par le consensus et peuvent être interprétés comme un signal « dovish » pour la BCE. Dans ses prévisions conjoncturelles du 16 juin, l'Insee tablait encore sur une inflation domestique de 2 % en juin. Tant dans l'alimentation que dans les services, les pressions inflationnistes se sont révélées plus faibles que prévu en juin. Les données confirment donc que le risque d'une spirale inflationniste reste extrêmement faible en France et nettement plus limité que dans les pays voisins.

Néanmoins, une nouvelle hausse de l'inflation est attendue dans les prochains mois. D'une part, le chiffre de juin est artificiellement tiré vers le bas par le calendrier des soldes. D'autre part, plusieurs facteurs devraient contribuer à une remontée. Ainsi, la revalorisation du salaire minimum indexée sur l'inflation devrait à nouveau soutenir les prix des services, qui pourraient être proches de 2,5 % en fin d'année. Les prix des services de transport et des télécommunications, dans un contexte de moindre concurrence, sont également attendus en hausse. L'inflation alimentaire devrait progressivement augmenter, les hausses des prix énergétiques mettant plusieurs mois à se diffuser aux denrées alimentaires. L'inflation énergétique devrait en outre rester largement positive sur le reste de l'année.

La hausse attendue de l'inflation dans les prochains mois devrait néanmoins rester limitée, compte tenu de la morosité actuelle de la demande domestique en France, de la faiblesse de la confiance des consommateurs et de la révision à la baisse des anticipations de prix des entreprises dans les enquêtes. En moyenne sur l'année 2026, l'inflation française devrait rester plus faible que celle de la zone euro et s'établir entre 2 % et 2,5 %, après 0,9 % en moyenne en 2025.

**Charlotte de Montpellier**

Senior Economist  
Charlotte.de.Montpellier@ing.com  
+32 473 63 49 28

## Clause de non-responsabilité

Cette publication a été préparée par la division d'analyse économique et financière de ING Bank NV, succursale en France ("ING") exclusivement à titre d'information, sans tenir compte des objectifs d'investissement, de la situation financière ou des moyens d'un utilisateur en particulier. Les informations dans cette publication ne constituent ni une recommandation de placement, ni un conseil fiscal, juridique ou en investissement, ni une offre ou une incitation à acheter ou vendre des instruments financiers. Même si toutes les précautions ont été prises pour assurer que les informations contenues dans ce document ne soient ni erronées, ni trompeuses au moment de la publication, ING ne peut en garantir ni l'exactitude ni l'exhaustivité. ING ne peut être tenue pour responsable d'éventuelles pertes directes ou indirectes pour donner suite à l'utilisation de cette publication. Sauf indication contraire, les opinions, prévisions ou estimations sont uniquement celles du ou des auteurs à la date de la publication et peuvent être modifiées sans préavis.

La distribution de cette publication peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires dans certaines juridictions et les personnes qui entrent en possession de celle-ci doivent se renseigner à propos de ces restrictions et les respecter.

Cette publication est soumise à la protection du copyright et des droits des bases de données et ne peut être reproduite, distribuée ou publiée par quiconque, quel que soit l'objectif, sans l'accord préalable de ING. Tous les droits sont réservés. L'entité juridique responsable de la publication (nom de l'entité juridique locale) est agréée par la banque centrale néerlandaise et est supervisée par la Banque centrale européenne (BCE), la banque centrale néerlandaise (DNB) et l'autorité des marchés financiers néerlandaise (AFM). ING Bank N.V. est enregistrée aux Pays-Bas (n° 33031431 au registre commercial d'Amsterdam). (Ajouter le régulateur local. Vérifier s'il doit aussi être fait référence à la DNB et à la BCE. Vérifier si les références aux autorités britanniques et américaines peuvent être supprimées vu que le rapport local ne sera pas publié en anglais).

Au Royaume-Uni, cette publication est approuvée et/ou communiquée par la succursale londonienne de ING Bank N.V. (ING Bank N.V., London Branch). ING Bank N.V., London Branch, est assujettie, de façon restreinte, à la réglementation de la Financial Conduct Authority (FCA). ING Bank N.V., London branch, est enregistrée en Angleterre (n° BR000341) à 8-10 Moorgate, London EC2 6DA.

À l'attention des investisseurs américains : toute personne qui souhaite discuter de cette publication ou effectuer des transactions dans un titre mentionné dans ce document doit prendre contact avec ING Financial Markets LLC, qui est membre de la NYSE, la FINRA et la SIPC et qui fait partie de ING, et qui a accepté la responsabilité de la distribution de ce document aux États-Unis conformément aux dispositions en vigueur.